



**La Sixième Conférence Régionale Africaine sur les Femmes
Revue à Mi-Parcours de la Mise en Oeuvre
des Plateformes d'Action de Dakar et de Beijing**

**22 – 26 Novembre, 1999
Addis-Abeba (Ethiopie)**

E/ECA/ACW/RC.VI/99/10

**SOMMAIRE DU RAPPORT INTERIMAIRE D'ÉVALUATION DE
L'INTERVENTION DE LA CEA DANS LA MISE EN OEUVRE DES
PLATEFORMES D'ACTION DE DAKAR ET DE BEIJING**

SYNTHESE DU RAPPORT INTERIMAIRE D'EVALUATION DE L'INTERVENTION DE LA CEA DANS LA MISE EN OEUVRE DES PLATE-FORMES D'ACTION DE DAKAR ET DE BEIJING

I. INTRODUCTION

Au cours des cinq dernières années, la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), à travers son Centre Africain pour la Femme (CAF) a initié des activités qui participent du mandat qui lui a été confié par les Etats membres lors de la Cinquième Conférence africaine régionale sur les femmes qui s'est tenue en novembre 1994 à Dakar: un mandat qui consiste, *je cite*, a « initier et mettre en œuvre des mesures pour appuyer la Plate-forme d'Action africaine et pour en assurer le suivi et l'exécution.. » Cet appel a été relancé par la Déclaration des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) relative à la Plate-forme d'action africaine qu'ils ont adoptée en juin 1995. De même, les Etats membres ayant adopté la Plate-forme d'Action de Beijing en septembre 1995, ont demandé aux Commissions économiques régionales, *je cite*, « d'assurer la mise en œuvre et le suivi à la fois de la Plate-forme d'action mondiale et des Plate-formes d'action régionales ainsi que des plans d'action nationaux... dans l'exercice de leurs mandats et en collaboration avec les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, les institutions financières, les institutions de recherche et le secteur privé » *fin de citation*.

A cet égard, les initiatives prises par la CEA sont de caractère à la fois interne et externe

I- AU NIVEAU EXTERNE :

La CEA a orienté son intervention sur deux angles :

- le suivi et l'appui technique aux Etats pour la mise en œuvre de la Plateforme de Beijing
- la sensibilisation politique sur le rôle des femmes dans le développement économique

A- LE SUIVI ET L'APPUI TECHNIQUE AUX ETATS

En adoptant les Plate-formes d'Action, les Etats ont également endossé la recommandation qui leur était faite de formuler et de mettre à exécution un programme national comportant des objectifs clairement définis, un calendrier de mise en œuvre, des responsabilités clairement définies et un budget affecté ont sa mise en œuvre. A cet effet, la CEA, avec l'appui financier du PNUD, de la Banque mondiale, de l'UNIFEM, du FNUAP et de partenaires bilatéraux, a organisé des réunions sous-régionales auxquelles ont été invités une série d'acteurs au niveau politique et technique afin de passer en revue les initiatives engagées au niveau national. Ces réunions ont donné l'occasion à la CEA d'offrir de l'assistance technique aux participants sur la mise en œuvre des Plate-formes d'action. Ces participants étaient essentiellement des ministres chargés de la promotion des femmes, leurs experts, des représentants des ONG nationales, les représentants des Organisations intergouvernementales, les membres de parlements et les représentants des organisations des Nations Unies.

Les réunions sous régionales ont été organisées entre novembre 1997 et février 1999 pour l'ensemble des cinq sous régions. Tandis que plusieurs pays avaient déjà formulé leurs Plans d'Action nationaux au moment de la tenue de ces réunions, plusieurs autres n'étaient qu'en phase initiale de formulation ou ne les avaient pas encore fait approuver par leur gouvernement.

Au cours de ces réunions sous régionales un outil de suivi de la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux a été proposé et des directives pour la rédaction du rapport national ont été distribuées et discutées.

Ces réunions ont été bénéfiques du fait qu'elles ont permis d'identifier les besoins des Etats, notamment l'information à l'utilisation de l'approche genre dans les outils de suivi, d'évaluation et de planification, de même que pour la collecte et l'utilisation de données désagrégées par sexe. Ces besoins sont reflétés dans le Programme de travail du CAF pour l'exercice biennal 2000-2001.

Pour la préparation de la sixième conférence africaine sur les femmes, nous avons reçu 46 rapports nationaux sur 53, soit un taux de 86%, qui procède de l'impact de la sensibilisation et du suivi réalisés à travers les réunions sous-régionales.

Les centres sous-régionaux de développement de la CEA ont contribué parallèlement à promouvoir la mise en œuvre de la Plateforme en développant des activités spécifiques de suivi et de coordination.

B-Partant du principe que l'un des facteurs essentiels d'une croissance économique durable est de promouvoir l'investissement technique et financier dans les activités de production et de reproduction des femmes, la CEA a voulu partager cette vision en saisissant l'occasion de la commémoration de son 40ème anniversaire pour organiser en avril 1998 une conférence internationale sur « les femmes africaines et le développement économique, investir dans notre futur ».

Cette rencontre avait pour but d'examiner quatre composantes stratégiques du développement économique à savoir :

- Quelles alternatives politiques pour assurer l'accès égal des femmes et des hommes aux moyens de production et aux services de base?
- Comment assurer une bonne gouvernance avec la participation des femmes
- Comment offrir une chance aux femmes de tirer profit de l'ère de l'information
- Comment créer des nouvelles opportunités pour les nouvelles générations africaines

Les décideurs africains, des représentants de groupes de femmes, des organisations religieuses, des associations locales, des jeunes, le secteur privé, des institutions intergouvernementales, et la communauté internationale ont pris part à cette rencontre.

Les modalités d'organisation de la conférence devaient favoriser le dialogue entre les participants. Des engagements ont été pris à cette conférence dont les plus importants sont notamment:

- La création du Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement annoncée par le Secrétaire Général de l'OUA
- La création d'un Fonds de Développement des Femmes Africaines annoncée par un groupe de personnes physiques et morales. Au terme de la conférence, les promesses de contribution financières ont atteint un montant total de 115 000 \$E.U, mais à ce jour, 30 000 \$ environ ont été collectés.

D'autres engagements à caractère technique ont été pris par des groupes d'institutions qui ont promis de travailler en partenariat ; il s'agit entre autres,

- De la prise en compte des activités non rémunérées des femmes dans les comptes nationaux,
- Du soutien à l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication
- De la création de téléc centres en faveur des femmes rurales
- De l'appui aux initiatives des femmes en faveur de la paix.

II- AU NIVEAU INTERNE :

La CEA a renforcé ses capacités d'appui à la mise en œuvre de la Plateforme en renforçant d'une part les capacités de ses deux outils stratégiques spécialisés, à savoir :

- **Le Comité Femmes et Développement et**
- **Le Centre africain pour les Femmes**

Et d'autre part , en lançant un programme de formation des professionnels de la CEA à l'approche genre.

A-Le Comité Femmes et Développement

Le Comité Femmes et Développement a été restructuré suivant la décision de la Conférence des Ministres de la CEA en 1997, et il s'est réuni dans sa nouvelle composition en avril 1999 à Ouagadougou. .

A l'issue de cette réunion, des recommandations visant à accélérer la mise en œuvre des Plateformes d'action de Dakar et de Beijing ont été présentées au Président en exercice de l'OUA, qui en avril 1999 était le Président du Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise Compaore.

A travers ces recommandations, les membres du Comité demandaient, entre autres :

- La mise en application du système de quota des Nations Unies pour une participation plus effective des femmes au sein des institutions d'Etat et au sein des organes élus;
- la nomination des femmes aux postes de prise de décisions au sein du Secrétariat Général de l'OUA en utilisant le même système de quota;
- la formation des cadres nationaux à l'approche genre
- l'inscription systématique des femmes sur la liste des membres des délégations des pays participant aux réunions des organes délibérants de l'OUA;

Ces recommandations ont été également présentées au Sommet de l'OUA tenue à Alger en Algérie en juillet 1999 par la Présidente du Comité Femmes et Développement, Son Excellence Madame Nezih Zarrouk, Ministre tunisien en charge de la promotion des femmes.

(toujours au niveau interne)

B- Renforcement des capacités des divisions de la CEA pour l'intégration de l'approche genre dans l'ensemble de leurs activités

La Commission Economique pour l'Afrique (CEA) a pour mandat de promouvoir le développement économique et social en Afrique. De ce fait, elle considère que le développement de l'Afrique et la promotion de la femme sont interdépendants ;

C'est pourquoi dans ses nouvelles orientations , la CEA a adopté l'égalité des sexes comme un objectif de développement, et l'approche genre comme une stratégie pour réaliser cet objectif.

Au sein de la CEA, la réalisation de cet objectif a commencé en 1997 par l'affectation de 40% des postes de direction aux femmes, y compris le poste de Secrétaire exécutif Adjoint.

Des points focaux genre ont été nommés au sein des divisions et des centres sous-regionaux de développement.

Au niveau opérationnel, l'approche genre est considérée comme une question transversale. Son utilisation deviendra un indicateur de réussite et d'impact qui sera utilisé pour évaluer les programmes des divisions.

L'application d'une telle décision requiert de la part des professionnels de la commission, une maîtrise des questions sexospécifiques. C'est la raison pour laquelle un programme de sensibilisation et de formation à l'approche genre est en cours de formulation et de mise en œuvre par le Centre africain pour les femmes a

l'intention de l'ensemble du personnel professionnel de la commission. Les premiers ateliers de sensibilisation et d'identification des besoins ont été réalisés en 1998 au profit des directeurs de services et du personnel cadre. Le programme de formation de l'ensemble du personnel sera exécuté au cours de la période 2000-2005.

C- Le Renforcement des capacités du CAF

Au regard de ce qui précède, le renforcement des capacités du CAF s'appuie sur deux points :

- Le développement de ses ressources humaines par l'augmentation des effectifs au cours du prochain biennium et l'utilisation de critères de recrutement qui tiennent compte des exigences du programme de travail, tout en offrant l'occasion à des hommes compétents de rejoindre l'équipe du Centre.
- La promotion de la collecte et de la diffusion des données désagrégées par sexe ; le Centre africain pour les femmes se veut être un service de référence des informations à jour sur le statut des femmes en Afrique ; la collecte , le traitement et la publication régulière de données désagrégées par sexe constituent une stratégie de suivi , d'évaluation et de plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de la Plateforme de Beijing. A cet égard, le Centre a préparé en 1998 des brochures nationales provisoires et un CD-Rom qui sera présenté au cours de cette conférence

V. CONCLUSION

En conclusion , les résultats des évaluations qui seront menées au cours de cette conférence vont permettre à tout un chacun et notamment la CEA d'être encore plus précis et plus cible dans l'identification des objectifs spécifiques de ses programmes et dans la définition des indicateurs de mise en œuvre et de suivi pour les cinq prochaines années.